

**IMPORTANT**



La municipalité souhaite sensibiliser les propriétaires de chien, afin de leur rappeler quelques règles, comme celle de ne pas laisser divaguer les animaux domestiques seuls et sans maître. Sans oublier les gestes responsables (ramasser les déjections). Un chien qui n'est plus sous contrôle de son maître c'est avant tout un danger pour lui-même, mais aussi pour les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs...), c'est aussi multiplier les risques d'accident, d'atteintes aux biens et à la tranquillité du public.

**Sécurisons l'espace public et respectons les règles pour mieux le partager.**



**Mardi 12 janvier 2021**

**Pas de sapins avec neige artificielle, pas de décorations, pas de sac à sapin ( en général ils ne sont pas biodégradables). Attention, passé cette date, vous devrez déposer votre sapin à la déchèterie ou au Point propre, il ne sera pas accepté dans la poubelle.**

**Téléthon 2020**

***Vous souhaitez de faire un don pour le Téléthon ?***

**« Une urne à votre disposition »  
au secrétariat de Mairie  
(au horaires d'ouverture de la mairie)**

***D'avance Merci***

**Nous vous rappelons que si vous souhaitez témoigner de votre sympathie et de votre soutien aux Sapeurs-Pompiers du Clermontois :**

**RAPPEL**

**les calendriers 2021**

sont à votre disposition au secrétariat de Mairie



Vous pouvez également vous les procurer :

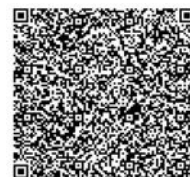
- Sur le site HELLOASSO avec le lien suivant ou en scannant le QR Code

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-du-clermontois/formulaires/1>

- Par voie postale en adressant un courrier avec vos coordonnées et votre don par chèque à l'adresse suivante :



Amicale des Sapeurs-pompiers du Clermontois  
65 impasse de La Croix verte  
60600 AGNETZ



**Bonnes fêtes de fin d'année !**

